

---

Adresse de la société populaire de Hadol (Vosges) témoignant son admiration pour l'œuvre de la Convention et déposant 400 livres sur l'autel de la patrie, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Hadol (Vosges) témoignant son admiration pour l'œuvre de la Convention et déposant 400 livres sur l'autel de la patrie, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 130;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22667\\_t1\\_0130\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22667_t1_0130_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

[*La sté popul. de Moulins à la Conv.; s.d.*] (1)

10

Citoyens représentans,

Nous devons encore une fois à votre sagesse profonde et à votre courageuse énergie le salut de la patrie et de la liberté : en triomphant de l'infamante conjuration que des traîtres hypocrites et ambitieux avaient eu l'audace de tramer dans votre sein; en délivrant surtout les patriotes réduits au silence depuis trop longtems de l'oppression perfide et machiavélique du Catilina moderne, de ce tyran de l'opinion dévoré par la soif du pouvoir suprême; en détruisant aussi, dans la même journée, tous ses vils adhérens, vous vous êtes montrés les dignes et fidèl[e]s représentans du peuple français qui a en horreur tous les tyrans et qui veut la liberté ou la mort.

Recevez donc à cette occasion, vertueux législateurs, les félicitations bien sincères des sans-culottes de la société populaire de Moulins; de cette société qui a toujours été à la hauteur des grands principes de la révolution, sans s'être jamais attaché aux personnes, ni engouée des vertus apparentes de quelques individus à grande réputation, qui, au fond, n'étaient que d'adroits scélérats; qui a toujours reconnu la Convention pour le seul point de ralliement, et qui est prête toute entière à mourir pour sa défense.

Restez à votre poste, braves représentans, jusqu'à ce que la République ait triomphé de tous ses ennemis; rendez toute son énergie au patriotisme comprimé par la terreur qui n'eût jamais dû atteindre que l'aristocratie; écrasez impitoyablement tous les dominateurs, afin qu'après avoir consolidé le règne de la liberté et de l'égalité sur des bases immuables, vous veniez recueillir, chacun dans vos foyers, les fruits de vos travaux immortels, la seule récompense digne de vous, l'estime et la reconnaissance du peuple dont vous aurez assuré le bonheur.

Vive la République, vive la Convention !

AURETTE, LAPORTE (*présid.*), A. DESMAZURES (*secrét.*), Ant. SAULNIER, DELUN, PERRAUD, RENAUD (?), VIDALIN, ROLLAND, MECOTIN oncle, LOUVRIER, DUFOUR, Joach. BURELLE, MUPIER, JAURET, FOURNIER DESCORATT, BAILLE, AUBRY, PIRON, DESRUELLES, GOUIN, ARGILLES, DOURDIT, AGAT, TESTE, MARTIN aîné, MILLET, RICHEL, GRAND, RAVENEL, MESTRAND, COSTE, PEYRON; BARDOUX, DUFORD, DURAND, PINOY, H. EMERIQUE, SIMARD, LIBAUT, BETIN, MESTRAND fils, HOUDRY, DARGENT, GUINEBAUD, THEUILL, G. DELAIRE, DERES, MOREAU, THIBAUD, LANDOIX, ALONCLE, LECLERC, GARREAU, SALLURD, MARCILLIY pere, GRIVEAU, MÉRITÉ, BOIROT, AUJOUANNET Laîné, SAULNIER, TURRAULT, BONCHRETIEN, ROUYER, ROTH, LOMET, BOULLARD (?), S. DELAIRE, RAVOT  
[et 11 signatures illisibles].

La société populaire de Hadol, district d'Epinal, département des Vosges, en jettant un coup-d'œil sur son état actuel de liberté, est transportée d'admiration; elle en attribue la création à la Convention nationale, à laquelle seule, dit-elle, il étoit donné de frapper la terre pour en faire sortir des hommes tout armés, et les opposer aux tyrans de la terre; elle dépose sur l'autel de la patrie une somme de 400 liv., dont 6 livres en argent, et une paire d'épaulettes en or.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[10 therm. II] (2)

Législateurs,

Es[t]-ce bien nous qui n'a guère ne respirions que sous le bon plaisir d'un tiran ? Es[t]-ce bien nous qu'on avait pu plonger dans ce degrez d'aveuglement de croire les rois nécessaires au bonheur des mortels ? Semblables à l'homme qui sort d'un rêve inquiétant, nous jettons un regard d'étonnement autour de nous; nous sommes presque tentés de regarder comme fabuleux ces tems d'esclavage et d'avilissement. Grâce vous soyent rendues, généreux athlètes, qui avez combattu si courageusement pour le retour de la liberté et du bonheur ! c'était à vous qu'il étoit réservé de rompre le charme qui tenait l'Europe dans les fers; c'était à vous qu'il étoit donné de frapper la terre pour en faire sortir des hommes tout armés, et déterminés à foudroyer tous les despotes. Nouveaux Prométhées, continuez à dérober le feu du ciel, et à le faire circuler dans tous les membres du corps social, et bientôt les parties languissantes, s'il en existe encor, rependront une nouvelle vigueur. Il ne faut qu'éclairer les peuples. Une société nouvelle vient pour la première fois frapper vos regards. Elle voudrait dans ce début, déposer sur l'autel de la patrie et pour les défenseurs, une somme digne d'eux, mais si l'on ne doit estimer que ce que le cœur donne, elle peut se glorifier de son petit présent. elle vous prie d'agréer 400 liv. dont 6 liv. en numéraire, auxquelles plusieurs citoyennes de cette commune ont contribué. Vous trouverez, de plus, dans le même envoi, 2 épaulettes en or que le citoyen Louis Mathieu a généreusement offertes pour la même cause.

Nous ne vous dirons pas de rester à votre poste; il seroit inutile. Faire le bonheur de ses semblables fut toujours, pour l'homme vertueux et sensible, l'attrait le plus puissant et le devoir le plus sacré. S. et F.

J. BAZOCHE (*présid.*), FALQUE (*vice-présid.*), MANSIN Remy (*secrét.*)

(1) P.-V., XLIII, 15.

(2) C 315, pl. 1 260, p. 23; B<sup>n</sup>, 23 therm. (1<sup>er</sup> suppl.).